

PR 238



NOTRE UNIVERSITE

EN 1986



NOTRE UNIVERSITE EN 1986

La loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement Supérieur et les décrets d'application qui ont suivi, ont posé les bases d'une nouvelle organisation universitaire.

La Commission des Statuts a été amenée à travailler sur ces bases pour proposer de nouvelles structures à notre Université, sur lesquelles le Conseil de l'Université a récemment pris part.

Sans entrer dans tous les détails d'organisation, on peut dès maintenant présenter le schéma général de ce que sera l'Université de Bordeaux III. Vous trouverez dans ce numéro :

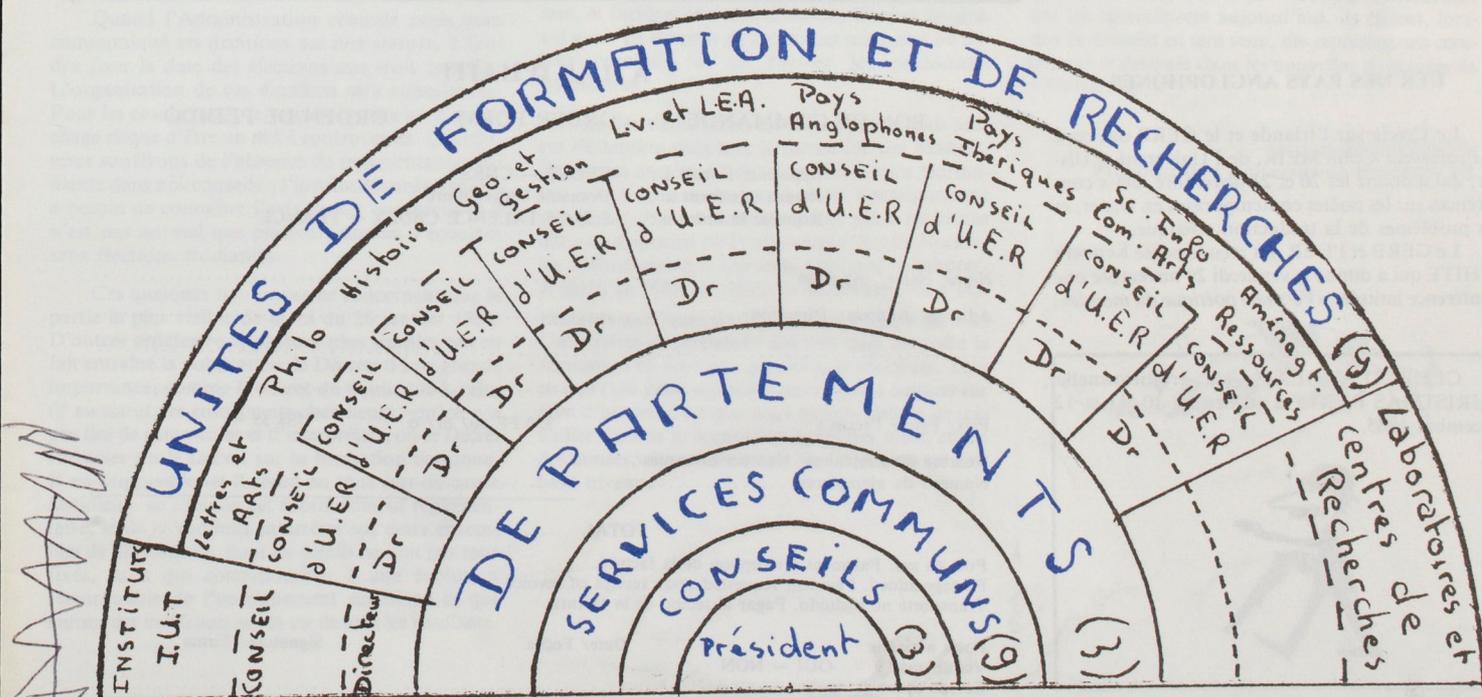
— Un article de Monsieur le Président J. MONFÉRIER sur la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur.

— Une analyse schématique des nouvelles structures universitaires.

— Un dossier concernant la formation des maîtres et le concours de recrutement des Instituteurs.

C.G. DUBOIS

SOMMAIRE	
• «Votre Université en 86», et informations universitaires diverses :	p. 1
• Le concours de recrutement des élèves instituteurs :	p. 5
• Colloque : François Mauriac :	p. 6
• Colloque : L'imaginaire de la ville :	p. 7
• Informations, spectacles, calendrier :	p. 8



THESES

THÈSE D'ÉTAT

ÉTUDES IBÉRIQUES

Monsieur AGUILA Yves, maître de Conférences, a soutenu publiquement sa thèse le vendredi 29 novembre 1985, à la Maison des Pays Ibériques à Talence sur le sujet suivant :
 «*Monopoles d'État et changements sociaux dans le Mexique des Bourbons (1765-1810)*».
 Un compte-rendu sera donné dans le prochain numéro de «Contact».

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Monsieur DELAY Pierre a soutenu publiquement sa thèse le vendredi 15 novembre 1985 à l'Université de Bordeaux III à Talence sur le sujet suivant :
 «*Georges Duhamel et l'Étranger*».

LITTÉRATURE FRANÇAISE ET COMPARÉE

Madame CANIAUX née BOIRAL Isabelle, a soutenu publiquement sa thèse le mercredi 27 novembre 1985 à l'Université de Bordeaux III à Talence sur le sujet suivant :
 «*L'inspiration exotique chez Baudelaire*».

Monsieur BOUCROT Marc, a soutenu publiquement sa thèse le samedi 30 novembre 1985 à l'Université de Bordeaux III à Talence sur le sujet suivant :

«*Albert Peyriguère romancier. D'après des documents inédits*».

THÈSE DE 3^e CYCLE

GÉOGRAPHIE TROPICALE

Monsieur BOUZALMATE Alhoucine a soutenu publiquement sa thèse le lundi 9 décembre 1985 à l'Université de Bordeaux III à Talence sur le sujet suivant :

«*L'engagement social, technique et personnel de Juan Goytisolo d'après reivindicación del conde don Julian*».

UEER DES PAYS ANGLOPHONES

Le Cercle sur l'Irlande et le GERB ont reçu le Professeur Colin MEIR, de l'Université d'Ulster, qui a donné les 20 et 21 novembre, deux conférences sur les poètes contemporains en Ulster, et les problèmes de la traduction poétique.

Le GERB et l'UEER ont reçu le poète Kenneth WHITE qui a donné le vendredi 29 novembre une conférence intitulée «*Vers une poétique du monde*».

CLUB D'ANGLAIS : la traditionnelle CHRISTMAS PARTY a eu lieu les 10, 11 et 12 décembre 1985.



CENTRE D'ÉTUDES DE GÉOGRAPHIE TROPICALE

DU TERRAIN AU CENTRE DE RECHERCHE...

Un après-midi scientifique sur Haïti

Au Centre d'Études de géographie tropicale, s'est tenu un après-midi scientifique sur Haïti, le mercredi 23 octobre 1985. Ont eu lieu les conférences suivantes :

14 h 30 : Essai de bilan sur les recherches menées pendant les dix dernières années en République d'Haïti. Résultats. Points d'interrogation. Par Christian GIRAULT, chargé de recherche au CNRS.

15 h 00 : L'agriculture haïtienne. Réflexions sur les «projets de développement» avec ou pour les paysans. Par Pierre-Jean ROCA, ingénieur du CNRS.

15 h 30 : Le vécu de quelques systèmes de commercialisation en Haïti. Par Doryane KERMEL-TORRES, attachée de recherche à l'ORSTOM.

16 h 00 : Présentation de l'*Atlas d'Haïti* (projection de diapositives).

Une exposition consacrée à l'*Atlas d'Haïti* a été visible dans le hall du CEGET du 25 octobre au 15 novembre.

Quand on examine la documentation existant sur Haïti, on s'aperçoit rapidement combien elle est dispersée et peu accessible, disparate (certains domaines font l'objet de nombreux travaux, d'autres sont peu ou pas abordés et rarement exprimée cartographiquement. Dès lors, il y a un intérêt scientifique majeur à rassembler les données disponibles, à produire des données originales et à traduire tout cela à une même échelle cartographique (ici le 1:1.000.000 pour la grande majorité des planches) en vue d'une large diffusion.

L'*Atlas d'Haïti* est construit sur l'association étroite de 32 planches cartographiques en couleurs et de textes d'accompagnement appelés notices, qui traitent d'une palette variée de ce thème tant sur le plan physique que sur le plan social et économique (Histoire, Milieu naturel, Démographie, Denrées d'exportation, Systèmes vivriers, Marchés, Transport, Villes, Tourisme, Santé, Développement, etc.).

Une telle entreprise ne pouvait être menée à bien que grâce à la conjonction d'efforts institutionnels et d'initiatives individuelles dans un large esprit de coopération scientifique. Le Centre d'Études de Géographie Tropicale (CEGET), laboratoire du CNRS, a fait appel pour la conception des planches et notices à 26 auteurs haïtiens, français et experts d'autres nationales, tous spécialistes dans leur domaine.

Bâti sur des données précises, l'*Atlas d'Haïti* n'est cependant ni une pure compilation de faits, ni un simple assemblage de cartes descriptives. Au-delà de la réalité objective, l'ouvrage dans son ensemble propose des explications sur la genèse de ce pays, sur le comportement démographique, sur son fonctionnement économique... Il ne nie pas l'évolution contemporaine et peut conduire à une réflexion de nature prospective sur la nation haïtienne.

L'ATLAS D'HAÏTI

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'*Atlas d'Haïti* est un ouvrage publié par le CNRS et l'Université de Bordeaux III. Il se veut une recherche systématique sur la dimension spatiale de la réalité de cette nation si originale au sein du monde caraïbe.

ATLAS D'HAÏTI

BON DE COMMANDE

ORDER FORM

ORDEN DE PEDIDO

Retourner ce bon à : CEGET — CNRS
 Return this form to : Domaine Universitaire
 Regresar la orden a : F 33405 TALENCE CEDEX — FRANCE

Nom/ Name/ Apellido

Adresse/ Address/ Dirección

Prix/ Price/ Precio : 350 FF ou/ or/ o US\$ 35

Nombre d'exemplaires/ Number of copies/
Número de ejemplares x

TOTAL

Port en sus. Paiement à réception de la facture.
 Postage added. Payment requested upon receipt of invoice.
 Transporte no incluido. Pagar al recibo de la factura.

Poste aérienne Date/ Fecha Signature/ Firma
 Via air mail OUI — NON
 Correo aéreo

LA NOUVELLE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Près de deux ans après sa promulgation, la loi du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur n'est pas encore appliquée et tous ses décrets d'application n'ont pas encore paru. Cette lenteur est déconcertante et permet de mesurer la difficulté et la complexité du travail du législateur.

A Bordeaux III, conformément au Décret du 7 mars 1985, de nouveaux statuts ont été approuvés avant la date limite du 15 juillet. Mais des points importants ayant été laissés de côté, le Conseil, sollicité à nouveau le 4 novembre, n'a pu donner une majorité suffisante aux propositions fondamentales qui concernent les trois nouveaux conseils prévus pour l'Université. Aussi attendons-nous maintenant les décisions de l'Administration centrale.

Les trois conseils, dont la composition a entraîné tant de débats, constituent une des modifications les plus spectaculaires engendrées par la nouvelle loi.



LETTRE DU

PRESIDENT

Trois conseils d'université

Le Conseil des Etudes et de la Vie universitaire s'occupe des projets de nouvelles filières, des demandes d'habilitation à délivrer un diplôme, et plus généralement de tout ce qui concerne la scolarité, la vie culturelle et les problèmes sociaux des étudiants (article 31 de la loi). Il a pouvoir de *proposition* et les étudiants y sont largement représentés.

Pour notre Université, sa composition serait la suivante :

- 16 enseignants,
- 16 étudiants,
- 4 représentants du personnel A.T.O.S.
- 4 personnalités extérieures.

Le Conseil Scientifique a pouvoir de proposition dans le domaine scientifique et il répartit les crédits de recherche. Il est en outre consulté sur les programmes et sur les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux (article 30 de la loi).

Pour Bordeaux III, la composition proposée par le Conseil Scientifique est la suivante :

- 13 Professeurs,
- 3 habilités,
- 10 Docteurs,
- 6 représentants des autres personnels,
- 4 étudiants de 3^e Cycle,
- 4 personnalités extérieures.

Le Conseil d'Administration délibère, vote le budget, répartie les emplois et plus généralement détermine la politique de l'établissement (article 28).

Sa composition, pour l'Université de Bordeaux III prévoit :

- 26 enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs,
- 12 personnalités extérieures,
- 15 étudiants,
- 7 représentants du personnel A.T.O.S.

Le Président de l'Université préside les trois conseils et chaque conseil élit un Vice-Président.

Unités de formation et de recherche (ex. U.E.R.) qui sont administrées par un conseil élu et dirigées par un Directeur élu par le conseil d'U.F.R. Un changement important par rapport aux U.E.R. est la présence dans les Conseils d'U.F.R. de 20 à 50 % de personnalités extérieures, les personnels enseignants devant être en nombre au moins égal à celui des personnels et des étudiants.

Quand l'Administration centrale nous aura communiqué ses décisions sur nos statuts, il faudra fixer la date des élections aux trois conseils. L'organisation de ces élections sera compliquée. Pour les enseignants, le scrutin de liste avec panache risque d'être un nid à controverses. Cela dit, nous souffrons de l'absence de représentants étudiants dans nos conseils ; l'institution universitaire a besoin de connaître l'avis de ses « usagers » et il n'est pas normal que plusieurs années s'écoulent sans élections étudiantes.

Ces quelques remarques ne concernent que la partie la plus visible de la loi du 26 janvier 1984. D'autres articles en apparence plus simples ont en fait entraîné la publication de Décrets d'une grande importance, comme le décret du 6 juin 1984, relatif au statut des enseignants-chercheurs, -qu'on n'a pas fini de commenter et d'interpréter-, ou le Décret financier ou le Décret sur la formation continue. Il est impossible -et il serait en tout état de cause fastidieux- de résumer cet énorme massif réglementaire, mais je voudrais m'arrêter sur deux ensembles de dispositions, dont les détails ne sont pas tous fixés, mais qui correspondent à une évolution remarquable de l'enseignement supérieur et qui auront des incidences sur la vie de tous les étudiants.

Les Bibliothèques universitaires doivent devenir des Services communs de documentation dépendant de l'Université. malgré les craintes exprimées par certains, et sous réserve d'un examen, voire d'un réexamen, de certaines dispositions réglementaires, l'idée du législateur correspond ici à une constatation élémentaire ; il faut améliorer la connaissance des fonds documentaires des Bibliothèques d'Université, de Sections, d'Instituts, de Centres, et faciliter leur consultation. Encore faudrait-il avoir les moyens de constituer au moins un fichier commun et de former les personnels nécessaires.

Le deuxième point sur lequel je voudrais attirer l'attention concerne la formation des Maîtres. Après des années d'hésitation, les Ecoles Normales d'Instituteurs, intégrées dans l'enseignement supérieur, doivent constituer une pièce maîtresse dans un dispositif où Professeurs d'Ecoles Normales et Professeurs d'Université doivent collaborer. A partir de 1986, un concours de recrutement d'Instituteurs au niveau du DEUG sera préparé dans les Universités en attendant que soit mise au point la formation en deux ans qui suivra le concours. Tout ce que l'on peut regretter, sur ce point comme sur bien d'autres, c'est que nous soyons obligés de travailler dans la précipitation après des mois, sinon des années, d'atermoiements réglementaires au plus haut niveau.

Quel que soit le succès de toutes ces transformations, elles ont eu moins le mérite de nous apprendre la souplesse et de favoriser les capacités d'adaptation qui sont, dit-on, une preuve de jeunesse. Puisse l'Université en tirer ce bénéfice. Je souhaite en tout cas que les étudiants réfléchissent au cours de cette année aux problèmes fondamentaux de la formation : nous comptons sur eux pour que calmement, avec la pondération et le réalisme qui les caractérisent aujourd'hui, ils élisent, lorsque le moment en sera venu, des représentants compétents et dévoués dans les nouvelles structures de l'Université.

Jacques MONFERIER
Président de l'Université de Bordeaux III



suite dossier P1.

LES STRUCTURES DE LA NOUVELLE UNIVERSITE

I.— De quoi est composée l'Université ?

Elle comprend :

1. *Des instituts ou écoles* : en particulier, l'Institut Universitaire de Technologie (I.U.T.).

2. *Des Unités de formation et de recherche (U.F.R.)* :

- Lettres et Arts (comprenant Musique et Histoire des Arts).

- Philosophie.

- Histoire.

- Géographie et Gestion des Espaces.

- Langues Etrangères et Langues Etrangères Appliquées (L.E.A.).

- Pays Anglophones.

- Pays Ibériques et Ibéro-américains.

- Sciences de l'Information et Communication, et des Arts (arts plastiques).

- Aménagement et ressources naturelles.

3. *Des départements* :

- Département de Télé-enseignement.

- Département d'Etudes françaises pour l'Etranger.

- Département des Activités physiques, sportives et de plein air.

4. *Des Services communs* :

- Documentation.

- Formation continue (notamment pour l'examen spécial d'entrée à l'Université pour non bacheliers).

- Information et orientation.

- Impressions Graphiques (S.T.I.G.).

- Publications (P.U.B.).

- Action sociale.

- Audio-visuel (S.C.A.V.).

- Informatique.

- Formation des maîtres.

5. *Des Laboratoires et Centres de recherche* dont la liste est soumise périodiquement à révision.

II.— Comment est administrée l'Université ?

1. *Le Président* :

• Elu pour 5 ans par les membres en exercice des 3 conseils, réunis en assemblée, choisi parmi les enseignants-chercheurs titulaires.

• Le Président est assisté d'un Bureau dont les membres sont, sur sa proposition, élus par le Conseil d'Administration.

• Le Président dirige l'Université, la représente à l'extérieur, préside les conseils, ordonne les recettes et dépenses, détermine l'affectation du personnel administratif et des services, est responsable du maintien de l'ordre, nomme les jurys.

2. *Les Conseils* :

a) Le Conseil d'Administration :

Il se compose de 60 membres (enseignants-chercheurs, personnalités extérieures, usagers et personnel administratif et de service).

Il veille au recrutement des personnels enseignants et scientifique.

Il autorise les actions en justice.

b) Le Conseil Scientifique :

Il comprend 40 membres (professeurs, habilités, docteurs, représentants des autres personnels, étudiants, personnalités extérieures).

Il propose au Conseil d'Administration les orientations de la recherche, et la répartition des crédits de recherche, est consulté sur les programmes, les demandes d'habilitation à délivrer des diplômes nationaux, les contrats.

c) Le Conseil des études et de la vie universitaire :

Il est composé de 40 membres (enseignants, étudiants, personnel administratif et de service, personnalités extérieures).

Il propose au Conseil d'Administration les orientations des enseignements, les demandes d'habilitation des nouvelles filières, examine les propositions aux activités de soutien, oeuvres universitaires et de documentation, il est garant des libertés politiques et syndicales étudiantes.

III. Comment s'opéreront les élections :

1.— *Dans les Conseils de l'Université* :

La première opération consistera en la mise en place des divers Conseils responsables de l'administration, de la recherche et de la vie universitaire.

— Les membres des conseils (en dehors des personnalités extérieures) sont élus au scrutin secret, au suffrage direct, par collèges séparés.

Les collèges sont constitués essentiellement par les enseignants et assimilés, les usagers (comprenant les étudiants) et les personnels administratifs, techniques et de service.

— L'élection s'effectue au scrutin de liste à un tour, avec représentation proportionnelle au plus fort reste, possibilité (sauf pour les étudiants) de panache, et possibilité de listes incomplètes.

— Les listes étudiants devront comprendre au moins 7 candidats appartenant à des U.F.R. différentes.

— Les enseignants sont divisés en 3 collèges électoraux (Lettres et Arts = 8 représentants ; Langues étrangères et Appliquées = 8 représentants ; Sciences Humaines, sociales, expérimentales et technologie = 10 représentants).

2. *Dans les U.F.R. et les Instituts* :

Lorsque les instances centrales auront été mises en place, celles-ci devront se prononcer sur les statuts proposés pour les U.F.R. et Instituts. Après approbation des statuts, des élections seront organisées dans les U.F.R. pour l'élection des Conseils qui éliront leurs directeurs.

ORGANIGRAMME DES ELECTIONS

Organes centraux de l'Université

Les électeurs

répartis par collèges

Enseignants/Usagers/Personnel

élisent leurs représentants aux

Conseil d'Administration

Conseil Scientifique

Conseil des Etudes

qui réunis en assemblée élisent le

Président

assisté d'un Bureau

Après approbation par les organes centraux des statuts des U.F.R. et instituts, dans chaque unité,

Les électeurs

répartis par collèges

Enseignants/Usagers/Personnel

élisent leurs représentants au

Conseil de l'U.F.R.

qui élit le

Directeur de l'U.F.R.

UN DEBOUCHE IMPORTANT : LE NOUVEAU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ELEVES-INSTITUTEURS



CELLULE D'INFORMATION
ET D'ORIENTATION

CONCOURS «INSTITUTEURS»

*

Les candidats à la préparation doivent faire une demande en indiquant :

- nom et prénom
- date de naissance
- adresse
- DEUG ou DUT, possédé ou en préparation
- 1 enveloppe timbrée à 2,20 F avec votre adresse à adresser à :

Cellule d'Information et d'Orientation
Université de Bordeaux III
Domaine Universitaire
33405 TALENCE CEDEX

Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande le plus rapidement possible.

Afin de faire face aux besoins de renouvellement du corps des instituteurs, le ministère de l'éducation nationale organise en 1986 un concours de recrutement destiné aux étudiants et étudiantes âgés de moins de trente ans, titulaires d'un DEUG, d'un DUT ou d'un diplôme équivalent.

Pour l'Académie de Bordeaux environ 400 possibilités de préparation pourraient être ainsi proposées aux candidats qui auraient ensuite à accomplir deux ans de formation professionnelle dans les écoles normales.

Les épreuves sont les suivantes : lettres et langues françaises, mathématiques, sciences et technologie, histoire ou géographie (le programme est fixé sur le plan national). A l'oral : entretien sur un sujet relatif à l'éducation, éducation physique, arts plastiques, musique et diction.

Les Universités concernées et les écoles normales organisent une préparation à ces épreuves à partir du mois de janvier. Pour résoudre les nombreux problèmes soulevés par l'organisation de cette préparation, il est indispensable et urgent de connaître les étudiants qui seraient désireux de la suivre.

A cet effet les candidats doivent déposer une demande d'inscription* à la cellule d'information de l'Université de Bordeaux III, bât. K, salle 188. Tous ceux qui le désirent peuvent faire parvenir - si possible avant le 1^{er} décembre - un bref curriculum vitae et une enveloppe timbrée portant leur nom et adresse.

La mise en place de ce nouveau concours va de pair avec un plan de revalorisation de la carrière des instituteurs qui devrait ainsi devenir plus attractive.

Roger Navarri
Chargé de mission

pour la préparation du concours

CENTENAIRE

La commémoration du centième anniversaire de la naissance de François Mauriac à Bordeaux (11 octobre 1885) a été marquée par un ensemble de manifestations spectaculaires comme l'apposition d'une plaque sur sa maison natale 86 rue du Pas-Saint-Georges, la gravure d'une médaille par la Monnaie de Paris et l'inauguration d'un buste de Zadkine au Jardin Public. Si tant est qu'un malentendu existât entre Mauriac et Bordeaux, les très officielles cérémonies du 18 octobre 1965, au Grand-Théâtre, les avaient déjà levées pour célébrer les 80 ans de l'écrivain qui avait saisi l'occasion pour souligner l'universalité de son oeuvre :

«Je suis innocent du crime dont je fus souvent accusé, au cours de ma vie, de vous avoir calomniés, vous, mes frères bordelais et landais, par les portraits trop noirs que j'avais faits de vous dans mes livres. Mais Thérèse Desqueyroux s'est reconnue à Stockholm ; elle est Suédoise, elle est Anglaise, c'est de tous les pays où il y a des femmes mal mariées et qui souffrent. Et de même, les vipères du *Noeud de vipères*, si l'en trouve une lovée dans plus d'un coeur partout où il y a des familles dans le monde. Si elles se tordent dans mon livre sur le perron d'une maison qui ressemble à Malagar, c'est qu'il faut bien que l'histoire que nous racontons se déroule dans des lieux qui nous soient familiers et dont nous connaissons la lumière et l'odeur à chaque instant d'une journée».

Et Mauriac poursuit :

«Non, mon Bordeaux, je ne t'aurai pas trahi (...) Bordeaux, c'est mon enfance et c'est mon adolescence : mais mon enfance, mais mon adolescence c'est ce qui frémit encore, c'est ce qui brûle encore dans mes livres demeurés vivants».

En ce centième anniversaire, la pièce de Michel Suffran, «La lueur d'une lampe éteinte», mise en scène par J. Albert Canque, rappelle la présence maternelle dans l'oeuvre de Mauriac. Et après la exposition organisée à Talence, «du Bordeaux visible au Bordeaux mystique», par Madame Françoise Trigeaud-Lalanne et les bibliothécaires de Talence, une Exposition présente à la Bibliothèque municipale de Bordeaux les manuscrits récemment acquis par la ville. Un catalogue mis au point par Monsieur Pierre Botineau, Conservateur en chef, et ses collaborateurs, restera une pièce importante de la Bibliographie mauriacienne. Toujours à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, et sous le titre générique de «La planète Mauriac», des photographies d'Anne Garde et un diaporama d'une grande qualité nous présentent l'itinéraire biographique et spirituel de François Mauriac, dans une conception de Michel Suffran.

De nombreux documents audio-visuels ont été présentés au public bordelais au cours de ce mois d'Octobre : ainsi, tous les films tirés des romans de Mauriac ont été programmés par le Centre Jean-Vigo, *Le Baiser au lépreux*, *Destins*, *Thérèse Desqueyroux*, *La Fin de la nuit*, *Le Noeud de vipères*, *La Pharisienne*, *Le Sagouin*, *Genitrix*. FR3 et l'Institut National de l'Audiovisuel se sont associés à cet hommage par la réalisation d'une série de dix-huit émissions préparées par Jacqueline Girard sur le *Bloc-Notes* : le principe consiste en une lecture, par Henri Virlojeux, de textes de Mauriac illustrés par des images d'actualité. La Télévision en a commencé la publication hebdomadaire le jeudi 14 novembre, après une présentation à Bordeaux, en avant-première, de trois de ces émissions.



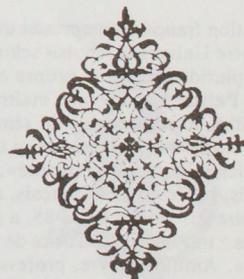
L'Université de Bordeaux III ne s'est pas tenue à l'écart de ces manifestations. Elle a même été la première, par l'intermédiaire de son Centre de recherches sur François Mauriac, à prévoir, il y a plusieurs années, l'organisation d'un Colloque international rassemblant du 10 au 12 octobre 1985 les principaux spécialistes de l'oeuvre de Mauriac. Sans méconnaître le théâtre et la poésie, les communications se sont rassemblées autour des deux grands axes de l'oeuvre, les romans et les écrits journalistiques. Il ne saurait être question dans un colloque d'évoquer toute l'oeuvre d'un écrivain qui a écrit pendant plus d'un demi-siècle. En revanche, pour célébrer un centenaire, il était intéressant de disperser les interventions pour rendre un peu compte de la diversité des sources d'inspiration.

Ainsi, du romancier, quelques ouvrages seulement ont été abordés, et suivant des méthodes d'approche différentes, de la linguistique à la psychocritique. C'est peut-être toutefois le témoin de son temps que la plupart des communications ont mis en valeur chez Mauriac. Critique littéraire, observateur de l'histoire de son époque, mais aussi, en retour, observé par ses contemporains et étudié par ses lecteurs français et étrangers, François Mauriac apparaît, selon la formule qu'on appliquait à Gide, comme un «contemporain capital».

Qu'on ait choisi l'année universitaire 1985-1986 pour faire figurer *Le Noeud de vipères* et *La Pharisienne* au programme des Agrégations de Lettres n'est évidemment pas étranger à ce centenaire et renforce l'intérêt porté à Mauriac par les Universités françaises. Depuis longtemps déjà, les universités américaines, canadiennes, anglaises, italiennes, polonaises, australiennes, voire japonaises (Tokyo) et chinoises (Pékin) envoyaient en France des chercheurs attirés par l'oeuvre de celui dont un confrère malveillant, en 1952, avait dit à propos du Prix Nobel qui venait d'être décerné à Mauriac : «C'est étonnant que ce prix international ait été décerné à un écrivain régionaliste».

A fortiori n'est-ce pas du régionalisme que de célébrer à Bordeaux le centenaire de la naissance de François Mauriac : notre Université s'honore au contraire d'avoir rassemblé autour de son oeuvre des spécialistes venus de tous les coins de France et d'Europe, et de pays plus lointains. Tout le monde y trouve son compte : l'oeuvre d'abord, qui s'enrichit de lectures diverses, la culture et la langue françaises auxquelles on rend hommage à travers Mauriac, la recherche universitaire bordelaise qui a joué un rôle moteur dans ce rassemblement de chercheurs français et étrangers.

Jacques MONFÉRIER



L'IMAGINAIRE DE LA VILLE

LE COLLOQUE 1985 SUR LA VILLE
ORGANISÉ PAR LA FONDATION
CALOUSTE GULBENKIAN

INTERVILLES

BORDEAUX

L'imaginaire de la ville: O imaginário da cidade:
Ville réelle, Cidade real,
Ville imaginaire, Cidade imaginária

LISBONNE

Il y eut beaucoup de monde, et beaucoup d'invités de marque, lors du colloque organisé au Centre d'Art Moderne de Lisbonne, par le service d'animation, création artistique et éducation par l'art que dirige Madame Maria Madalena de Azeredo Perdigão, les 10, 11 et 12 octobre 1985, à la Fondation Calouste Gulbenkian.

La coordination générale était assurée par le Professeur Yvette Kace Centeno, de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, directrice du Centre d'Etudes de Symbolique de Lisbonne, responsable scientifique.

La direction des séances fut menée par un collectif international comprenant Yvette Kace Centeno et Maria Leonor Carvalhão Buescu (Portugal), Claude-Gilbert Dubois (France), et Stephen Reckert (Grande-Bretagne).

Vingt-huit interventions au total mettant en jeu des disciplines différentes avec une recherche de convergence autour du thème de la ville : «*cidade real, cidade imaginária*». Architectes, artistes, sociologues, littéraires, historiens de l'art : les débats et les tables-rondes qui suivaient les interventions ont été nourries d'un feu de questions.

Des activités complémentaires en marge du colloque : inauguration de l'exposition «L'imaginaire de la cité de Lisbonne», et «La cité du futur» ; récitals de fados et de chansons de Lisbonne ; récital de poèmes consacrés à la ville ; exposition de dessins d'enfants sur la ville.

Ce colloque constituait l'apothéose, organisée par nos amis portugais, d'une année de collaboration entre deux centres de recherches sur l'imaginaire : le *Gabinete de Estudos de Simbologia* de Lisbonne, dirigé par Yvette Kace Centeno, et le *Laboratoire de Recherches sur l'Imaginaire en Littérature* (L.A.P.R.I.L.) de Bordeaux, dirigé par Claude-Gilbert Dubois.

La délégation française comprenait quatre professeurs de notre Université, choisis selon un plan respectant la pluridisciplinarité propre au Centre de Bordeaux. Patrice Cambronne, maître de conférences de latin, co-responsable du séminaire de latin dans les études sur l'imaginaire, a traité de : «La Cité stoïcienne : idéal et réalité». Claude-Gilbert Dubois, professeur de français, responsable du séminaire sur la ville en 84-85, a parlé de : «Villes-femmes : une image fondatrice de la symbolique urbaine». Antoine Faivre, professeur d'Allemand, responsable des études sur l'imaginaire pour le domaine germanique et l'ésotérisme, a évoqué la «Présence d'Hermès dans la ville». Roger Navarri, maître de conférences de français, responsable du séminaire sur la ville pour l'année 85-86, a traité de «La ville dans la poésie française contemporaine».

Au cours des trois journées du colloque, d'importantes communications ont été faites, comme celle de Stephen Recket sur le «Signe de la ville», de Maria Leonor Cravalhão Buescu («A cidade do Cabo do mundo»), de Francisco Bettencourt et Diogo Ramada Curto sur les descriptions et représentations de Lisbonne au XVI^e et XVII^e siècle ; il faudrait également citer les importantes contributions de Artur Nobre de Gusmão, Maunel J. Gandra, L. et A. Opitz, Maria Alzira Seixo («A Poética da Cidade na composição do Romance»), de Yvette Kace Centeno («A cidade Morgana : visão de um alquimista português») de bien d'autres qui ne peuvent figurer ici faute de place.

L'unité du colloque a été définie par Madame de Azeredo Perdigão en ces termes : «parler de la ville, c'est parler de nous-mêmes», de nous, de nos rapports aux autres, de nos rapports à l'espace et au temps collectifs, de l'harmonie ou de l'écart entre l'organisation externe et notre structuration psychologique.

La ville des navigateurs, toute vêtue de blanc et de rose, s'était mise en frais pour accueillir les hommages des intervenants de tous pays. Elle les a gratifiés d'un de ses plus beaux soleils d'automne, qui faisait de la mer de paille une mer de paillettes lumineuses, et allumait des incendies le soir sur l'estuaire du Tage et la Serra de Sintra. On en avait la *saudade* en rentrant en France.

=====

«Dis-moi, mon âme, pauvre âme refroidie, que penserait-tu d'habiter Lisbonne ? Il doit y faire chaud, et tu t'y ragaillardirais comme un lézard. Cette ville est au bord de l'eau : on dit qu'elle est bâtie en marbre... Voilà un paysage selon ton goût : un paysage fait avec la lumière et le minéral, et le liquide pour les réfléchir».

Baudelaire, *Le Spleen de Paris*

=====

Allégorie

de Lisbonne



GRAM

Obstination ou prescience, qu'importe ! En tout cas, en douze ans d'existence nous n'avons pas varié d'un pouce sur une certitude. Le GRAM représente, dans le domaine musical, l'action culturelle de l'Université ou si l'on préfère des trois universités de Bordeaux. Son objectif est d'élargir, vivifier et renouveler la vie culturelle de la métropole aquitaine.

Aujourd'hui, il ne fait pas de doute que notre projet a abouti. Notre existence dérange, c'est dire qu'elle a son utilité. La voie novatrice que nous avons choisie, dans le secteur essentiel et complètement en friche de l'Université, nous prive sans doute du mol confort des institutions traditionnelles. En nous remettant en question à chaque pas, elle nous confère un rayonnement accru.

IL est temps de mesurer le chemin parcouru, et c'est dans cet esprit que nous choisissons d'opérer un véritable retour aux sources. La saison 85-86, comme douze ans plus tôt, nous réunira le plus souvent à l'Amphithéâtre 700. Cette salle, le meilleur auditorium d'Aquitaine - probablement parce que personne ne l'avait conçue à cette fin - a reçu en une décennie les artistes les plus prestigieux, les talents les plus authentiques qu'il ait été donné de fêter à Bordeaux. Elle a été le théâtre des programmations les plus audacieuses et les plus réussies, du New Phonic Art au récital Scriabine de Stanislav NEUHAUS. Surtout, elle a été le lieu d'élection d'une poignée, puis d'une foule de passionnés pour qui seules comptaient la musique et une exigence fondamentale de qualité.

Le Président Paul KALININE

LE GRAM

Mardi 17 décembre à 20 h 30, Amphi 700 à Talence :

Udo Perlemuter, piano. BACH.— Concerto Italien BWV 971. BEETHOVEN.— Sonate n° 23 opus 57 à l'Appassionata». CHOPIN.— Les quatre Ballades opus 23, 38, 47, 52.

Mercredi 15 janvier à 20 h 30, Amphi 700 à Talence :

Oleg Maisenberg, piano. MOZART.— Fantaisie en ut mineur K 396. SCHUBERT.— Wanderer Fantaisie en ut majeur D 760. DEBUSSY.— Estampes. LISZT.— Sonate en si mineur.



UDO REINEMANN Baryton

BIOGRAPHIE :

Udo REINEMANN est considéré comme l'un des interprètes marquants de sa génération dans le domaine du lied. Né à Düsseldorf en 1942, il fait ses études à l'Académie de Vienne et au Mozarteum de Salzbourg avec E. Werba et W. Steinbrück. Il travaille ensuite à Paris avec Germaine Lubin et Ré Kostler et à Londres avec Otakar Kraus.

En 1970, il reçoit le prix de la Fondation Schneider à Paris. Depuis Udo Reinemann a acquis dans toute l'Europe une haute réputation dans les récitals de lieder et mélodies, accompagné par Yuri Boukov, Christian Ivaldi, Noël Lee ou Alessandro Specchi. Il chante également en soliste dans des oratorios et cantates, en particulier avec l'English Chamber Orchestra.

Invité à plusieurs reprises par la Télévision (films de François Reichenbach) il a enregistré également pour la BBC de Londres, la Radio Suisse Romande et la RTB de Bruxelles.

Remarqué pour son extraordinaire création à Paris et TF1 du personnage central du «Nietzsche» d'Adreinne Clostre, il a fait également une composition magistrale du rôle du roi dans l'opéra «My Chau Trong Thuy» de Dao, commande de Rolf Liebermann pour l'Opéra de Paris.

Toujours en quête d'un répertoire peu commun, Udo Reinemann a créé un quatuor vocal le LIEDER QUARTER, réunissant Ana-Maria Miranda, Clara Wirtz et Jean-Claude Orliac avec lequel il se produit tant en Europe qu'aux Etats-Unis.

Enfin intéressé par la pédagogie et soucieux de la diffusion de son art, Udo Reinemann assure régulièrement la direction de stages internationaux d'interprétation du lied. Une importante discographie est le témoin durable de cette carrière intelligente et variée.

Jeudi 30 janvier à 20 h 30 à Talence, Amphi 700 :

MUSIQUE :
Udo REINEMANN, Baryton, Rudolf JANSEN, piano.
«Schubert - Le voyage d'Hiver».



GOETHE INSTITUT

LE Goethe Institut fête le *Bicentenaire des frères GRIMM*.

16 décembre
EXPOSITION : «Les Contes de Grimm» vus par Théo Scherling.
CONFERENCE : à 20 h — «Lectures des Contes de Grimm», par A. Faivre, professeur à l'Université de Bordeaux III.

17 décembre :
CONFERENCE : Alban Berg : «Concerto de chambre pour piano, violon et 13 instruments à vent».

ateliers du regard

CAPC

Le CAPC vous invite à l'exposition de :
Keith Haring «Les dessins interrompus de Keith Haring».

«Atelier du Regard à propos de Keith Haring»
du 14 décembre 1985 au 23 février 1986.

CAPC, Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé,
rue Foy - 33000 BORDEAUX. Tél. 56.44.16.35.

Le CAPC propose par ailleurs un programme de sensibilisation à l'art contemporain :

STAGES :

«Découverte de l'art contemporain» :
sur trois séances par mois de 1 h 30 environ.
Thème : Muséographie, collection...

- Stage III, Décembre 85 :
 - mardi 17 à 19 h : Keith Haring : «Talk»
 - mercredi 18 à 14 h : Keith Haring : «Dessins»
 - samedi 21 à 14 h : Keith Haring : «Peintures»
- Stage IV, Janvier 86 :
 - mardi 7 à 19 h : Le Musée
 - mercredi 8 à 14 h : L'Artiste
 - samedi 11 à 14 h : L'Exposition.

ORCHESTRE DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE BORDEAUX

ENSEMBLE DE SOLISTES DE BORDEAUX
(instruments à cordes) :

LE CONCERTO.

- Concerto en la mineur pour petite flûte et cordes (A. VIVALDI). Soliste : Marc TOLANTIN.
- Concerto, Brandebourgeois n° 5 en ré majeur pour flûte, violon, piano et cordes (J.S. BACH). Solistes : Jean-Michel BONNET, flûte, Gilberte CASTAING, violon, Anne-Marie SCHIELIN, piano.
- Concerto n° 3 en mi bémol majeur K 447 pour cor et orchestre (W.A. MOZART). Soliste Denis DUPUY, cor.



CALENDRIER

Decembre

15 décembre

MUSIQUE : 14 h 30 : fidelio. Grand-Théâtre
18 h au Grand-Théâtre : les rendez-vous du Grand-Théâtre.

16 décembre

MUSIQUE : 18 h (lieu à déterminer) : ensemble musique nouvelle.
EXPOSITION : «Les Contes de Grimm» vus par Théo Scherling.
CONFERENCE : à 20 h — «Lectures des Contes de Grimm», par A. Faivre, professeur à l'Université de Bordeaux III. Goethe Institut

17 décembre

MUSIQUE :
Vlado Perlemuter, piano. BACH.— Concerto Italien BWV 971. BEETHOVEN.— Sonate n° 23 opus 57 à l'Appassionata». CHOPIN.— Les quatre Ballades opus 23, 38, 47, 52. Amphi 700 à Talence à 20 h 30.
EXPOSITION : 19 h : Keith Haring : «Talk» CAPC,
CONFERENCE : Alban Berg : «Concerto de chambre pour piano, violon et 13 instruments à vent». Goethe Institut

18 décembre

EXPOSITION : 14 h Keith Haring : «Dessins»

19 décembre

MUSIQUE :
20 h 30 : ensemble jeunes instruments à vents. Grand-Théâtre

21 décembre

EXPOSITION : 21 à 14 h : Keith Haring : «Peintures» CAPC

24 décembre

MUSIQUE : 20 h 30 : Balalaïka, Grand-Théâtre

25 décembre

MUSIQUE : 15 h : Balalaïka. Grand-théâtre

27 décembre

MUSIQUE 20 h 30 : Balalaïka Grand-Théâtre

29 décembre

MUSIQUE : 14 h 30 : Balalaïka Grand-Théâtre

31 décembre

MUSIQUE 20 h 30 : Balalaïka. Grand-Théâtre

Janvier

1^{er}, 3, 4, 5, janvier 86

MUSIQUE : Balalaïka Grand-théâtre

7 Janvier

MUSIQUE : 20 h 30 au Grand-Théâtre : musique de chambre

8 Janvier 18 h : le Grand-Théâtre présente.

12 janvier :

CONCERT : à 15 h, l'ensemble à cordes Scherzando et le duo de guitare Garcen-Millet. «Oeuvres pour guitare et orchestre de chambre de Vivaldi, Corelli, Albinoni... C.A.C. St-Médard

18 h : les rendez-vous du Grand-Théâtre.

14 janvier

MUSIQUE : 18 h 30 : ensemble musique nouvelle.

17 janvier

MUSIQUE : 20 h 30 : l'or du rhin. Grand-Théâtre

18 janvier :

MUSIQUE : 20 h 30 «Les mardis de la chanson». Luc Romann «Jean Mouches C.A.C. St-Médard
CONFERENCE : 16 h : conf. «l'or du rhin». Grand-Théâtre.

20 Janvier

CONCERT : 21 h : gala karsenty-herbert. au Théâtre Fémina

21 janvier :

BALLET : 20 h 30 Danses chaau de Seraikella.

C.A.C. St Médard,

MUSIQUE : 21 h : musique de chambre. Grand-Théâtre

21 h au Théâtre Fémina : gala karsenty-herbert.

24 janvier

MUSIQUE : 20 h 30 : l'or du rhin Grand-Théâtre.

21 h : jeunesses musicales de

France. conservatoire de région

26 janvier

MUSIQUE : 14 h 30 : l'or du rhin. Grand-Théâtre

18 h : les rendez-vous du Grand-Théâtre.

29 janvier :

BALLET : 20 h 30 - Compagnie Régine Chopinet «Rossignol». C.A.C. St-Médard

30 janvier à 20 h 30 à Talence, Amphi 700 :

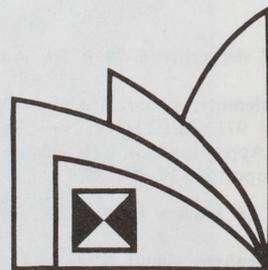
MUSIQUE :
Udo REINEMANN, Baryton, Rudolf JANSEN,

Le F.I.F.ARC présente

CONCOURS PHOTO
Le patrimoine du XX^e siècle

Un concours national de photographies consacré au patrimoine des années 1900 à 1960 est organisé pour le grand public depuis le 22 juin jusqu'au 31 décembre 1985. C ethème pourra être abordé à travers le milieu urbain et rural. Pour tout renseignement, s'adresser au FIRFARC, PP

85 - 33024 BORDEAUX CEDEX.



Responsable de la publication :
Claude DUBOIS

Rédactrice :
Dominique BORDENAVE

Courrier-Réception des articles :
François LEBAS

Cellule d'Information, Bât. K, porte 188
Tél. 56.04.04.87.